

Procès de France Télécom : «Ce qui revenait tout le temps, c'était la peur»

>[Faits divers](#)|Marie Sanchis| 11 juin 2019, 21h58 | MAJ : 12 juin 2019, 12h07 |2



Rassemblement de syndicats de France Télécom devant le palais de justice de Paris, le 6 mai.
AFP/Lionel Bonaventure

Un ancien délégué du personnel et une sociologue ont livré leur témoignage, ce mardi, au premier jour de la sixième semaine de procès des anciens responsables de France Télécom.

François Tenseur parle d'une voix douce et grave. Son intensité varie lorsque l'émotion s'empare de ses propos. Au vingt-et-unième jour ce mardi du [procès des ex-dirigeants de France Télécom](#) pour harcèlement moral, cet ancien cadre de l'entreprise peine à revenir sur les moments difficiles qui ont marqué sa carrière.

D'abord chargé de l'expertise technique, puis manager et « manager de managers », il est « débarqué de ses fonctions » en 2006, alors que l'entreprise souhaite obtenir le départ de 22 000 salariés. Lui sont proposées diverses missions. Il finit par en accepter une pour « fermer une boutique » France Télécom, à Nyons (Drôme) en 2007

François travaille tard, et lorsqu'il prend sa voiture, de nuit, pour rejoindre son domicile, son téléphone sonne sans relâche. « Pendant mes trajets nocturnes, mon directeur me téléphone souvent jusqu'à me harceler pour que j'accepte une mobilité. » Sa gorge se noue, il boit une gorgée d'eau pour terminer et lâche : « Avec un petit coup de volant, plus de problème. »

«Brimades et humiliations»

Le 14 juillet 2009, dans une lettre, un employé marseillais accuse France Télécom d'être responsable de son suicide mettant en cause le « management par la terreur ». 35 autres salariés ont mis fin à leur jour entre 2008 et 2009.

Comme beaucoup d'autres, François dit avoir souffert de la politique de l'entreprise. Élu délégué du personnel en 2005, il tient à témoigner pour ses collègues. Et, malgré les treize ans qui le séparent des faits, il décrit « la pression énorme » ressentie par les salariés, les « réductions d'effectifs », « les objectifs trop élevés », « la mise en concurrence des individus », « les brimades », « les humiliations » dont lui et d'autres salariés ont été les victimes.

Dans les témoignages qu'il recueille en sa qualité de délégué du personnel et représentant syndical « ce qui revenait tout le temps, c'était la peur ». « La peur ? » interroge la présidente. « Oui, la peur de perdre son travail. Si ce n'était pas ce coup-ci, ils feraient partie de la prochaine charrette. »

Témoignages «mortifères»

Cette peur-là, Fanny Jedlicki, professeur en sociologie, s'en souvient. L'ancienne consultante en risques psychosociaux pour le cabinet d'expertise Technologia a participé à l'enquête du même nom menée en 2009 dans l'entreprise. S'ensuivra un rapport accablant pour France Télécom, faisant état d'une « fragilisation de la santé physique et mentale de certains salariés » ainsi que d'une « ambiance de travail tendue voire violente ».

Elle aussi détaille un « climat de peur ». « La peur d'être le prochain poussé au départ. » Elle explique que cette peur a forcé les salariés à se monter les uns contre les autres. Ils craignaient la « contamination », le fait d'être « repéré et de subir le même sort ».

Cette enquête a réuni 30 consultants et a permis à 80 000 salariés sur les 100 000 que comptait l'entreprise, de s'exprimer sur leurs conditions de travail. Une mission « hors norme » pour Fanny Jedlicki, qui se souvient de propos emprunts d'une « souffrance, d'une lourdeur émotionnelle rarement atteinte ». Elle fait état de témoignages « mortifères » et d'un mal-être

parfois « attaché à certains responsables ici présents » désignant les huit prévenus alignés devant leurs avocats.

«On ne ressort pas indemne d'une telle mission»

Celle qui a décidé de se consacrer pleinement à l'enseignement de la sociologie depuis 2010 s'exprime sans détour. Avec aisance, elle détaille avoir rencontré en face-à-face 83 salariés, dont tous n'étaient pas en grande détresse émotionnelle.

Pourtant, se dégage une souffrance collective qui « a rendu la mission anxiogène ». À tel point que l'entreprise Technologia décidera d'organiser des réunions entre les consultants et des psychologues « pour réguler l'impact émotionnel de la mission ». « On ne ressort pas indemne d'une mission comme celle-ci », précise Fanny Jedlicki.

Depuis le 5 mai, l'ancien PDG de France Télécom, [Didier Lombard](#), et six autres anciens employés sont jugés dans ce dossier hors norme. Ils nient avoir mis en place une politique délibérée de harcèlement visant à supprimer des milliers de postes à la fin des années 2000.